



COMMUNIQUE DE PRESSE :

LANCEMENT APPEL D'OFFRES DE MANDATS DE REPLICATION D'INDICES ACTIONS ALIGNES AVEC LES ACCORDS DE PARIS

Paris, le 13 janvier 2025

Le FRR renouvelle son appel d'offres sur les mandats de réPLICATION optimisée d'indices actions alignés avec les accords de Paris et renforce ses exigences en matière d'investissement responsable.

Le montant total indicatif ciblé est de 1,75 milliard d'euros.

Cet appel d'offres a pour but de sélectionner des sociétés de gestion capables de répliquer des indices de référence en actions, en limitant leurs biais, sous contrainte de tracking error.

Dans la prolongation du précédent appel d'offres de 2021, une amélioration notable, continue et mesurable des caractéristiques ESG sera demandée, telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'indice et tout au long de la vie des mandats ou la préservation de la biodiversité.

Cet appel d'offres met également l'accent sur l'intégration de métriques prospectives, comme les investissements verts («green capex»), afin d'anticiper les transformations structurelles de l'économie réelle. Enfin, un engagement actionnarial important est demandé aux sociétés de gestion.

À travers cette démarche, le FRR réaffirme la place de plus en plus prépondérante des critères ESG dans son portefeuille et affiche sa détermination à contribuer activement à l'évolution des pratiques de marché vers une finance plus responsable, plus transparente et plus résiliente.

Le marché sera conclu pour une durée de cinq ans, avec une reconduction possible d'un an. Les candidats ont jusqu'au **9 février 2026 à 12h00 (midi)**, heure de Paris, pour répondre dans les conditions spécifiées par le règlement de la consultation. L'ensemble des documents liés à cette procédure est disponible sur la plateforme dédiée : www.fondsdereserve.fr/fr/appels-offres.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 06.70.96.21.70 06.70.95.71.57

